

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DU FRENEY D'OISANS**

Séance du 04 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf et le quatre mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, convoqué le 25/02/2019, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PICHOUX Christian, Maire.

Etaient présents : PICHOUX Christian, VEYRAT Robert, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, GUTHON Bernard, HOSTACHE Jean-Claude, MATHON Colette, OUGIER Isabelle, DUSSERT Sandrine, CROUZET Louissette,

Etait absent : GARNOT Pascal

Délibération N° 2019 - 14 : Convention d'adhésion aux solutions libres métiers entre le CDG38 et la Mairie du Freney

Depuis 2008, le CDG38 propose aux collectivités affiliées, l'utilisation de la plate-forme S2LOW de l'ADULLAC pour télétransmettre les documents soumis au contrôle de légalité (délibérations, budgets). La Mairie utilise depuis plusieurs années cette plateforme pour dématérialiser ces documents.

Aujourd'hui, dans le cadre de ses missions d'assistance aux collectivités en matière de gestion locale, le CDG38 souhaite poursuivre son accompagnement aux collectivités dans la mise en œuvre du processus de dématérialisation. Il propose par convention, pour le compte de la collectivité cosignataire, un ensemble de prestations destiné à mutualiser les frais d'installation et de fonctionnement d'outils de dématérialisation et de télétransmission de certains documents administratifs (notamment les actes relevant du Contrôle de Légalité en application du décret n°2005-324 du 7 avril 2005 et les pièces comptables en application de l'arrêté ministériel D1617-23 du 13 août 2011.)

Le Maire informe les membres du conseil municipal de la nécessité d'approuver une convention d'adhésion aux solutions libres métiers avec le Centre de Gestion de l'Isère assurant les missions suivantes :

- **S2LOW** est une solution de Tiers de Télétransmission (TDT) de documents échangés régulièrement entre les collectivités et les autorités de contrôle via les applications ACTES (Préfecture) et HELIOS (Trésor Public);
- **IPARAPHEUR** est une solution de gestion et de signature électronique permettant la circulation, la validation et la signature électronique des flux financiers et des marchés publics;
- **PASTELL** est une solution d'échanges sécurisés permettant d'administrer et de piloter tout type de flux entre les différents logiciels métiers qui lui sont associés, en assurant la traçabilité des échanges;

- **WEBMARCHE** est une solution de dématérialisation des marchés publics permettant à l'acheteur de mettre à disposition des opérateurs économiques, les documents de consultation, de réceptionner les candidatures, d'échanger pour toutes demandes d'information;
- **TA@CT** est un service d'archivage dédié aux administrations et collectivités territoriales agréé par le SIAF (Service Interministériel des Archives de France) et proposé par la société API (filiale de LibricielScop). Ce service comprend l'administration du système d'archivage électronique, l'hébergement des données, la gestion externalisée de l'archive réalisée par un archiviste API.

Les prestations sont incluses dans la cotisation additionnelle pour les collectivités affiliées.

Le Maire donne lecture à l'assemblée délibérante, du projet de convention entre le CDG38 et la Mairie proposant un ensemble de prestations destinées à mutualiser les frais d'installation et de fonctionnement d'outils de dématérialisation et de télétransmission des documents administratifs cités ci-dessus,

Oùï cet exposé,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** le Président à signer la convention et toutes les pièces s'y rapportant pour mettre en place la dématérialisation de la comptabilité de la Mairie et certains documents administratifs, telle que déposée sur la table des délibérés et préalablement transmise à tous les conseillers municipaux.

Suffrages exprimés : 10 - Pour : 10 - Contre : 0 – Abstention : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire.

